



# Avis public

## Projet de Mortier Bay Marine Terminal

**7 mai 2026** – Les autorités fédérales ont l'intention de déterminer si le projet d'enrochement de la centrale de Tufts Covesont susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants. Pour les aider à prendre cette décision, les autorités fédérales invitent le public à faire part de leurs commentaires à ce sujet dans les 30 jours suivant la publication du présent avis. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur [la protection des renseignements](#).

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 7 juin, 2026** à :

Melissa Ginn  
Conseillère régionale en environnement  
Transports Canada, Région de l'Atlantique  
10 Barter's Hill  
St. John's, T.N.-L  
A1C 6M1  
[melissa.ginn@tc.gc.ca](mailto:melissa.ginn@tc.gc.ca)

### **Description du Projet**

La société Mortier Bay Marine Terminal Ltd. prévoit construire et opérer le Mortier Bay Marine Terminal (MBMT; le « Projet »), un terminal maritime polyvalent qui soutiendra le transport maritime régional et le développement économique. Le Projet sera situé sur la rive nord de la baie Mortier, près de Marystown (Terre-Neuve-et-Labrador).

L'infrastructure maritime proposée par MBMT consistera en un complexe de quais marginaux pouvant être construit selon une conception simple à base de palplanches et de remblai. Le terminal maritime sera conçu comme une installation polyvalente, capable de prendre en charge diverses activités logistiques, notamment le chargement et le déchargement de modules, de composants, d'équipements et de conteneurs de grande taille.

Les principales installations et activités prévues pour le terminal maritime MBMT comprennent :

- Routes d'accès industrielles terrestres.
- Installations de sécurité et de contrôle d'accès au site afin d'assurer la conformité au Règlement sur la sûreté du transport maritime (RSTM/CIPSI).
- Structure de type quai marginal composée de palplanches et de remblai, d'une superficie totale approximative de 3 ha, d'une longueur de quai de 225 m et d'une profondeur d'eau minimale de 15 m au droit du quai.
- Quai conçu pour accueillir des navires de moins de 25 000 TPL.
- Aire d'entreposage suffisante pour permettre le déchargement complet des grands navires de cargaison, avec une résistance de surface adaptée au déchargement de charges lourdes ainsi qu'au positionnement et à l'exploitation de grandes grues terrestres.
- Installation d'accueil et d'administration.
- Services du site, notamment l'alimentation électrique et en eau, l'alimentation en eau incendie des installations maritimes, l'éclairage du site, l'alimentation électrique à quai pour les navires, les bureaux, ateliers, services de sécurité, etc.
- Aires de chargement et d'entreposage.
- Installation de « port vert » intégrant des éléments de conception écologiquement durables, tels que des systèmes de confinement des déversements pour la livraison de carburant en vrac, des infrastructures dédiées à l'élimination des eaux de cale par camion, ainsi que des connexions électriques à quai permettant aux navires d'utiliser une alimentation électrique propre pendant leur séjour à quai, éliminant ainsi le besoin de génératrices à bord et réduisant considérablement les émissions du site.

Les activités de conception-construction associées au Projet englobent un grand nombre d'activités potentielles et connues. La séquence générale des travaux de construction du Projet, en ce qui concerne les travaux réalisés sous la laisse des hautes eaux ordinaires, devrait être la suivante:

- études géotechniques marines dans le lot aquatique visé;
- préparation des fonds marins;
- aménagement de la structure de type quai marginal composée de palplanches et de remblai;
- coffrage et construction de plateformes;
- nivellement du site; et
- onstruction des installations de surface.

### **Opérations**

MBMT sera responsable de la gestion et de la supervision de l'ensemble des opérations du terminal maritime, y compris la logistique et la manutention des cargaisons ainsi que les activités de chargement et de déchargement. MBMT assurera également la gestion de tous les services de soutien de l'installation, notamment l'horaire des navires, les services d'amarrage, les services de remorquage et les interventions d'urgence.

Utilisations prévues de l'installation:

- **Services de cargaison** – combinaison de livraisons conteneurisées, en vrac, de marchandises diverses et roulier pour divers utilisateurs (p. ex. entreprises locales, entreprises de construction, projets industriels, exploitations minières, etc.). Initialement, il s’agira d’expéditions programmées sur demande, mais celles-ci pourraient devenir des escales régulières avec le temps.
- **Services de ravitaillement** – des camions-citernes seront utilisés afin d’offrir des services de ravitaillement à divers navires commerciaux et gouvernementaux (c.-à-d. la Garde côtière et la Marine canadienne). Ce service ne nécessitera pas d’entreposage de carburant sur le site, puisque les camions-citernes seront simplement déployés au besoin.
- **Services d’accostage** – les postes d’amarrage de MBMT seront accessibles aux navires recherchant un amarrage temporaire. Cela pourrait inclure du trafic régulier ou planifié (p. ex. croisières d’exploration / Cruise NL, navires de recherche, navires de patrouille de la Garde côtière et de la Marine), ainsi qu’un trafic ponctuel non planifié (p. ex. navires déroutés, refuge sécuritaire en cas de mauvais temps, appels pour entretien mineur ou port refuge).